

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article266>



Imposons le retrait total du projet de loi sur les retraites !

- INTERPROFESSIONNEL



Date de mise en ligne : mardi 1er juin 2010

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Imposons le retrait total du projet de loi sur les retraites !

Le projet de loi sur les retraites s'inscrit dans la lignée des contre réformes antérieures - 1993, 2003, 2007, 2008. Celles-ci ont entraîné une baisse de 20% des pensions. En interdisant de partir à la retraite à 60 ans, en augmentant la durée de cotisation, le gouvernement et ses maîtres des marchés financiers veulent « augmenter le temps d'activité » de ceux qui travaillent. Pour de nombreux travailleurs au chômage avant 60 ans, cela signifiera l'allongement de la durée du chômage et cela creusera les caisses d'indemnisation.

Pas une retraite ne doit être inférieure au SMIC. Le recul de l'âge de la retraite réduira encore la possibilité de la vivre en bonne santé. Travailler plus longtemps est d'autant plus inacceptable que le chômage augmente et que les conditions de travail se détériorent, aggravant la souffrance au travail, faisant apparaître de nouvelles pathologies. Disons-le tout net : alors que la productivité ne cesse de progresser, il faut travailler non pas plus, mais moins !

Le projet de loi augmente le taux de cotisation des fonctionnaires et baisse ainsi leur salaire. Le gouvernement applique les mêmes mesures de baisse salariale qu'en Grèce ou en Espagne. Les fonctionnaires y laisseront chaque mois une journée de salaire.

Le gouvernement, le patronat, les banques savent qu'une augmentation des cotisations patronales de 0,26% par an pendant 40 ans suffirait à régler la question du financement pour une retraite à 60 ans, à 75% au moins, pour 37,5 annuités de cotisation pour tous. Sachant que la part des profits boursiers versés aux actionnaires dépasse chaque année en France cent milliards d'euros, on voit bien qu'une telle mesure est aisément finançable.

Avec Solidaires, nous disons que la répétition des journées d'« action », même baptisées « temps forts », est une stratégie perdante qui ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Les salariés le savent aussi. Ils rejettent pourtant massivement le projet de loi sur les retraites. Pour faire reculer Sarkozy et le capital, il faut une mobilisation durable, massive des salariés. Cela s'appelle la grève générale. Il ne s'agit pas de la décréter et d'attendre... mais de la rendre crédible aux yeux des salariéEs et de la rendre possible en s'appuyant sur les mobilisations, en favorisant l'information contre la propagande du gouvernement, en multipliant les initiatives au sein d'intersyndicales locales ou de collectifs plus larges comme il s'en développe dans de nombreux départements. Pour cela, il faut construire des espaces de débat (appels, réunions...) entre syndicalistes de base, par-delà les appartenances syndicales pour bâtir le combat commun.

- Pour les 37,5 annuités
- Pour la retraite à 60 ans
- Contre la régression sociale
- Pour la construction d'un rapport de force qui permette d'affronter ce gouvernement,

la Fédération Sud Education appelle tous les personnels de l'Education nationale à la grève nationale, interprofessionnelle le 24 juin pour imposer le retrait total du projet de loi gouvernemental.

La Fédération Sud Education appelle à multiplier les initiatives de résistance à la politique de régression sociale généralisée du gouvernement et du Medef et à préparer une grève reconductible et généralisée.